QI/QD : LES PERSONNELS NE DOIVENT PLUS SERVIR DE CIBLES !

C.P. Bourg en Bresse

Le 24/11/2026

Le détenu B..., connu de tous pour ses multiples débordements, vient une nouvelle fois de franchir un cap dans l'inacceptable.

En effet, ce dernier a projeté ses excréments au visage des personnels de l'équipe QI/QD. Le brigadier-chef ainsi que l'officier présents sur place ont été particulièrement touchés par ces actes d'une extrême violence et d'une indignité absolue.

Le bureau local UFAP UNSa Justice du CP de Bourg-en-Bresse apporte tout son soutien aux collègues victimes de l'agression survenue ce lundi 23 novembre 2026.

Ce nouvel épisode n'est malheureusement pas un fait isolé. Le profil de ce détenu semble nécessiter une prise en charge adaptée. Sa place n'est pas dans une détention classique. L'UFAP UNSa Justice revendique la création des ESA (Etablissement Spécialisé et Adapté) pour que ce type de profil cesse de proliférer dans nos détentions.

Depuis trop longtemps, les personnels subissent ses provocations, ses débordements et ses agressions répétées. Aujourd'hui, un constat s'impose : la situation ne cesse de se dégrader et les passages à l'acte montent crescendo.

Le bureau local UFAP UNSa Justice exige donc le transfert de ce détenu dans les plus brefs délais. Sa présence au sein de notre établissement n'est plus acceptable au regard des risques qu'il fait peser quotidiennement sur les personnels.

Faudra-t-il attendre qu'un collègue soit grièvement blessé pour que des décisions soient enfin prises ?

La sécurité des personnels ne peut pas rester une simple déclaration d'intention. Elle doit se traduire par des actes concrets et immédiats.

L'UFAP UNSa Justice ne se contentera pas de constater une nouvelle agression. Nous attendons des réponses et des décisions !

PONT Olivier, URIARTE Julien

Pour le bureau local UFAP/UNSa Justice

U.F.A.P / UNSa justice CP Bourg en Bresse : 20 Chemin de la Providence, 01000 Bourg-en-Bresse

TEL : 04-26-16-10-09/06-23-36-84-64 *mail*: o.pont@ufap.fr ou ufap.cp-bourg-en-bresse@justice.fr